

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/511 du 1er/6/1982
DECRET N° /MTPS.DGTFF.DFP/22024
portant intégration et nomination de
Certains candidats dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vices Sociaux (Santé Publique). en

tête NKODIA Bienvenu.-----oOo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S L S :

- (/u la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amenda-
ment de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/80 portant statut général des
fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1953 fixant le rè-
glement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 65/44 du 12.2.1965 abrogeant et
remplaçant le décret n° 63/376 du 22.11.1968 fixant le statut
des cadres de la catégorie AI des Services de Santé;
(/u le décret n° 62/130/LF du 9.5.1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/
62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres
de l'Etat;
(/u le décret n° 63/84/FP-BE du 26.3.1963 fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués des stages pro-
batoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, no-
tamment en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-
titutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomi-
nation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant no-
mination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au dé-
cret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement;
(/u les lettres n°s 5077/LEN.DGEOC.DOB.0317, 4010,
4012/DGSP/DS/LF des 20.10, 18.1, 12.10, 12.11, 1981 et 1982
transmettent les dossiers de candidature constitués par les
intéressés.
(/u l'Attestation sans n° du 14.12.1981 du Chargé des Affai-
res Consulaires de l'Ambassade de CUBA en République Populaire du Congo;

(/ E C R E T E :

.../...

43

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 65-44 du 12.2.1965 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires de la Licence en Sciences Pharmaceutiques, obtenue à l'Université de la Havane (CUBA) sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommés au grade de Pharmacien de 4° échelon Stagiaire, indice 1110.

MM.- NKODIA Bienvenu né le 13.6.1955 à Poto-Poto Brazzaville)

- MALONGA Florent né le 13.3.1951 à Brazzaville.

- KABI - NGOUNDILI Michel né le 30.10.1951 à Ebango (Lékou).

SEVILA Jonathon, né Vers 1954 à Kinzoundou

ARTICLE 2 : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 1er/5/1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé
et des Affaires Sociales

Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard OUMBO MATSIOMA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances

- Itihi Ossetoumba LEKOUNDECU.-

AFFILIATIONS :

JORFC.....	1
DCRFF/DIF.....	3
MTF/BST.....	1
SE.....	3
BCF.....	1
MSAS.....	3
DOSSIERS.....	12
INTERESSES.....	4
SGCM/SC.....	4